

## **NON à la privatisation d'ADP !**

La loi Pacte autorisant la privatisation du groupe ADP, adoptée en avril dernier, fait face à une mobilisation citoyenne d'ampleur, à laquelle s'ajoute la démarche inédite de 248 parlementaires, de tous bords politiques, unis pour faire barrage à la privatisation des aéroports parisiens. Ces députés et sénateurs s'appuient sur le Référendum d'initiative partagée, qui doit faire l'objet d'une proposition de loi référendaire signée par au moins 185 parlementaires, être validée par le Conseil constitutionnel et être signée par 4,7 millions de citoyens.

**Parce qu'elle partage sans réserve cette opposition au projet de privatisation, parce qu'elle refuse les erreurs passées liées à la privatisation d'infrastructures stratégiques en situation de monopole**, la majorité municipale de Dourdan a soumis aux élus du Conseil municipal, réuni le 4 octobre 2019, une motion de soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons la position des autres groupes politiques du Conseil municipal. Nous espérons que cette motion aura pu être adoptée par le plus grand nombre, au-delà des divergences politiques.

Face à ce projet de privatisation, purement idéologique, la majorité municipale appelle les Dourdannais.es à se mobiliser. **Soutenir cette proposition de loi ne relève pas d'une démarche partisane. C'est une démarche politique. C'est faire le choix de l'intérêt général et de la Nation.**

Vous pouvez signer la pétition à l'accueil de la mairie ou sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

[1700 signes]